

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CCAS N° 04-06/2023**

Objet : Vote du budget primitif 2023 du CCAS – M14.

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-neuf mars à 18 heures, le Centre Communal d'Action Social de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Président, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de monsieur LARUE Fabrice, Président.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – VEY-FARCE Cathy – JUVENON Marie-Hélène – WOZNIAK Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – AUROUX François – CHIODI Colette – ROBERT Danielle – TRAINEAU Marie-France – LANGA Daniel.

Excusés : ROBIN Christelle – DUBAR Annie

Absents : VANDECASTEELE Corinne – CAMU Géraldine – TEUFERT Éric – BERBEL Laura.

Procuration : ROBIN Christelle à TRAINEAU Marie-France – DUBAR Annie à WOZNIAK Jean-Marie.

VEY-FARCE Cathy a été élue secrétaire de séance.

- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- ◆ Vu le compte de gestion, le compte administratif 2022 et l'affectation du résultat,

Considérant que, les propositions budgétaires pour le CCAS 2023 sont constituées notamment :

Dépenses de fonctionnement : Portage de repas, voyage, colis, repas, aide exceptionnelle et remboursements.

Recettes de fonctionnement : Concessions cimetières, portage de repas, jardins familiaux, voyage, repas, subvention du budget principal, subvention de la CARSAT.

Dépenses d'investissement : Equipement divers.

Recettes d'investissement : Excédent d'investissement reporté et FCTVA.

Les membres du CCAS, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le budget primitif du CCAS – M14 pour l'année 2023 comme suit :

INVESTISSEMENT

DEPENSES	1 132.68 €	RECETTES	1 132.68 €
21	1 132.68 €	001	962.50 €
		10	170.18 €
Ordre	0.00 €	Ordre	0.00 €

FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

S²LO

ID : 026-212600969-20230329-CCAS06_2023-BF

DEPENSES	66 910.00 €	RECETTES	66 910.00 €
011	63 510.00 €	70	57 000.00 €
65	1 600.00 €	74	7 226.73 €
67	800.00 €	002	2 683.27 €
022	1 000.00 €		
Ordre	0.00 €	Ordre	0 €

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du CCAS soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 4 avril 2023

Le Président
Fabrice LARUE



La secrétaire de séance
Cathy VEY-FARCE